



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص.ب. ٣٢٤٣

ORGANIZATION DE L'UNITE
AFRICAINNE
Secretariat
B. P. 3243:

اديس ابابا . ص.ب. ٣٢٤٣

OH/1166 (XXXVIII)
ORIGINAL : ANGLAIS

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
22 FEVRIER - 1ER MARS
ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

DEMANDE DE SUBVENTION

présentée par

L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE

DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE



ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE
DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

Ref. : OUA
26 Juin 1981
Organisation de l'Unité Africaine
B.P. 3243
Addis-Abéba.

Demande de Subvention de l'OUA au
profit de l'Association pour l'avancement en
Afrique des Sciences de l'Agriculture (AASA)

En réponse à votre lettre en date du 7 Avril 1981, référence 049/SG/AF/81, nous vous prions de trouver ci-joints les documents pertinents en faveur de la demande de subvention de l'OUA au profit de l'Association pour l'avancement en Afrique des Sciences de l'Agriculture (AASA) pour l'exercice 1982-1983.

Nous voudrions aussi vous rappeler que sur les 40.000 dollars des Etats-Unis accordés à l'AASA pour l'exercice 1980-81, seuls 20.000 ont été reçus.

Nous espérons sincèrement que le reliquat sera débloqué et nous sera versé aussitôt que possible, afin d'assurer la bonne marche des activités de l'Association.

L'absence d'une subvention de la part de l'OUA pour l'exercice 1981-82 compromettra sérieusement la mise en application des programmes de l'Association pendant la période considérée.

Nous voudrions vous rassurer, une fois de plus, que les activités de l'AASA rentrent dans le cadre des buts et objectifs de la Charte de l'OUA.

Tout en vous remerciant de votre aimable attention et du soutien que vous ne cessez d'apporter à l'AMSA, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Dr. Joseph Honyonga
Secrétaire Général Administratif

c.c. : S.E. le Professeur Abdel-Akher,
Président de l'AMSA

Professeur Ali L. Ndiaye,
Trésorier Honoraire de l'AMSA

Demande de Subvention de L'OUA au profit
de L'Association pour l'Avancement en Afrique
pour l'Exercice 1982-83

1. L'Association

L'Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'Agriculture (AASA) a été créée à Abidjan en 1968. Organisation professionnelle internationale visant à développer l'agriculture dans toute l'Afrique, elle est la seule organisation panafricaine de notre continent à être constituée par des institutions de recherche et de production agricole et hommes de science particuliers.

Elle compte des membres dans plus de 35 pays africains et 25 d'outre-mer. Elle a son siège à Addis-Abéba, avec un bureau à Dakar (Sénégal).

L'association est, depuis 1970, membre des organisations non gouvernementales (ONG) des Nations Unies.

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lui ont accordé respectivement le statut d'observateur en 1976 et le statut consultatif spécial en 1978.

2. Ses Activités

Porte-parole de l'Afrique pour ce qui est de l'avancement des sciences de l'agriculture, l'AASA offre un cadre permettant aux scientifiques africains en matière d'agriculture d'échanger et de faire bénéficier les uns et les autres de leurs connaissances et compétences techniques. L'AASA, de ce fait, organise des conférences, journées d'étude et séminaires et publie aussi régulièrement les revues suivantes:

- Le Journal Africain des Sciences de l'Agriculture (semestriel)

	Somme Prévue (dollars E.U.)	Somme Reçue	Solde
3.1.2. Publication des travaux des journées d'étude de Nairobi et Douala. Pour les deux travaux	15.000	-	15.000
3.1.3. Publications régulières de l'AASASA	2.000	2.000	-
3.1.4. Frais administratifs Secrétariat de l'AASASA	3.000	3.000	-
TOTAL	40.000	20.000	20.000

3.2. Demande de Subvention pour l'Exercice 1982-83

Les activités de l'AASASA ont été énormément bénéfiques à ceux qui s'intéressent à la recherche et à la production agricoles, à l'éducation dans ce domaine, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent au développement de l'agriculture en Afrique en général, et ce, grâce aux échanges d'idées professionnelles que favorisent les contacts directs entre individus. L'association aura donc besoin du soutien financier continu de l'OUA pour les activités suivantes prévues pour 1982-83.

	Dollars des E.U.
3.2.1. Deux journées d'étude dont les thèmes seront choisis, lors de la Quatrième Conférence générale qui se tiendra au Caire en Octobre 1981, parmi ceux annoncés dans le Bulletin de l'AASASA (joint au présent document).	130.000
3.2.2. Publication des travaux des journées d'études ci-dessus.	20.000

	<u>Dollars</u> <u>des E.U.</u>
3.2.3. Publications régulières de l'AMASA	40.000
3.2.4. Coûts Administratifs - Secrétariat de l'AMASA y compris le Bureau de Dakar pour les membres francophones en Afrique.	80.000
<u>TOTAL - (Dollars E.U.)</u>	<u>270.000</u>

Annexes joints à la demande de subvention par l'OUA

- ANNEXE I : Recommandations de la journée d'étude de Douala.
- II : Programme de la journée d'étude du Togo.
- III : Programme de la Quatrième Conférence Générale.
- IV : Comptes vérifiés.

JOURNÉES D'ÉTUDES ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION POUR
L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

(AAASA) ET

LE CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

(CIPEA) SUR

L'UTILISATION DES PRODUITS DE REJET DES RESSOURCES AGRICOLES, FORESTIÈRES
ET PÊCHERES EN AFRIQUE

Douala (Cameroun), du 17 au 21 Novembre 1960.

REMERCIEMENTS

Nous, participants aux journées d'études organisées par l'AAASA et le CIPEA sur l'utilisation des produits de rejet des ressources agricoles, forestières et pêcheries en Afrique, à Douala, réunis en cette magnifique salle de conférence de l'Immeuble de la Caisse Cacao, exprimons notre plus profonde gratitude au Gouvernement de la République Unie du Cameroun pour avoir non seulement accueilli ces journées d'études mais aussi pour les excellentes facilités qu'il a bien voulu mettre à notre disposition et qui ont contribué, dans une grande mesure, au succès de nos travaux.

Nous exprimons également notre reconnaissance et nos remerciements aux organisations et gouvernements suivants qui ont, eux aussi, contribué pour beaucoup au succès de ces journées d'études. Il s'agit de :

- L'Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'agriculture (AAASA),
- du Centre International pour l'élevage en Afrique (CIPEA),
- de l'Institut Canadien de l'Agriculture/Agence canadienne de développement international (IC/A/ACDI),

- de la Fondation Ford,
- de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA),
- de l'Agence Suédoise pour la coopération en matière de recherche avec les pays en développement (SAREC),
- de l'Agency for International Development des Etats-Unis (US/AID) ainsi que des différents gouvernements africains.

RECOMMANDATIONS

Les participants, après de sérieuses délibérations ayant duré plusieurs jours et qui ont porté sur les questions relatives à l'utilisation des produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques en Afrique, recommandent :

A. AUX DIFFERENTS GOUVERNEMENTS AFRICAINS :

1. Qu'en raison des énormes avantages que l'on peut tirer des produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques, ils devraient étudier, comme il se doit, les possibilités de leur utilisation efficace à des fins tant industrielles que domestiques dans tous les plans de développement.
2. Qu'il est urgent de procéder à un inventaire de tous les sous-produits agro-industriels disponibles. Devront figurer dans cet inventaire les quantités disponibles, la périodicité des productions, les usages possibles ainsi que tout autre traitement indispensable pour leur utilisation.
3. Qu'ils doivent mettre au point des technologies simples de récupération, manutention, entreposage et traitement des produits de rejet agricoles et sous produits agro-industriels (pour la nourriture des animaux) afin d'en réduire les coûts.

4. Qu'ils doivent mener des enquêtes, dans les différentes localités, sur l'utilisation de produits de rejet agricoles moins répandus ou peu connus afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent en vue de la vulgarisation de leur utilisation dans l'alimentation du bétail.
5. Qu'il est urgent de combiner l'agriculture et l'élevage des animaux afin de tirer un meilleur profit économique des produits de rejet agricoles.
6. Qu'ils doivent faire davantage de travail de recherche afin de pouvoir utiliser, d'une manière efficace et à des fins multiples, les produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques.
7. Qu'ils doivent explorer tous les moyens possibles d'utilisation des produits de rejet de la pêche tant pour l'alimentation du bétail que pour la production d'huiles, d'engrais, de colle, etc...
8. Qu'il est urgent qu'ils déploient davantage d'effort de recherche dans le domaine de la nutrition animale afin de pouvoir déterminer les niveaux qui conviennent aux races d'animaux indigènes.
9. Qu'ils doivent instituer des règles, normes d'alimentation et mesure de contrôle des produits d'affouragement commerciaux afin de protéger les utilisateurs de produits d'affouragement dérivés de sous-produits agro-industriels. Ils devront, à cet égard, créer des Bureaux de contrôle de normes équipés de matériels de laboratoires adéquats.
10. Ils doivent étudier la possibilité d'utiliser les ordures ménagères, le compost et les déchets humains comme

engrais. A cet égard, ils devront prendre toutes les précautions nécessaires pour réduire les risques d'atteinte à la santé, surtout, en ce qui concerne l'utilisation des déchets humains.

11. Afin d'éviter la pollution de l'environnement dans les grandes villes, la priorité de composter et d'utiliser les systèmes d'égoûts et eaux usées doit être accordée aux municipalités.
12. Une attention particulière doit être accordée aux usages de substitution des produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques, à leur disponibilité, leur récupération, transport ainsi qu'aux conditions écologiques et socio-économiques.
13. En raison de la nature multidisciplinaire de ces recommandations, il est instamment demandé à chaque gouvernement de constituer une commission technique permanente qui aura pour tâche de le conseiller sur la meilleure façon d'appliquer lesdites recommandations.

B. AUX DIFFERENTS GOUVERNEMENTS AFRICAINS, A L'OUA, L'AMASA, LA RAO, LE CIPRA, L'CEA, L'ITA, AINSI QU'aux INSTITUTIONS DONATRICES

Qu'il est urgent de créer, au sein des différentes sous-régions de l'Afrique, un réseau de recherche englobant les institutions, les hommes de science, à titre individuel, ainsi que les institutions donatrices afin de mener des enquêtes et veiller à l'utilisation efficace des sous-produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques dans l'alimentation du bétail, la fabrication d'engrais et autres produits, dans le but d'économiser des devises, déjà rares, dans leur importation.

C. A LA MAO

1. Qu'ayant reconnu la clairvoyance qui a été la sienne en mettant en place un réseau de recherche regroupant l'Université d'Ifé de l'Ile-Ife (Nigéria), l'Institut de recherche zootechnique de Bamenda (Cameroun) et l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires de Dakar (Sénégal), dans le but principal de propager, au niveau des petites exploitations agricoles, les résultats des méthodes d'engraissement du gros bétail de boucherie, méthodes basées sur une utilisation optimale des pelures de cacao et sous-produits de la mouture du riz, des restes de la récolte du maïs, des coques d'arachides et de la mélasse, nous le prions instamment d'étendre, conjointement avec le CIPEA et d'autres institutions intéressées, les activités de ce réseau afin de couvrir les autres sous-régions de l'Afrique.

2. Et que conscients de l'idée louable qu'elle a eu d'organiser des journées d'étude sur la question, à Dakar, en Septembre 1961, nous lui demandons instamment d'assurer la liaison avec les institutions pertinentes, en particulier avec l'UNASA et le CIPEA, en vue d'organiser conjointement de telles importantes journées et de décider du calendrier qui convient, et ce, après avoir examiné et tenu d'autres conférences, journées d'étude et séminaires déjà programmés et qui nécessiteront la présence des mêmes participants.

D. AU CIPEA

Que conscients de l'intérêt profond qu'il a pour cette question, et plus particulièrement en ce qui concerne l'alimentation du bétail, il (CIPEA) est instamment prié de :

1. Coordonner ses activités avec la FAO, en vue de mettre en place des réseaux de recherche et d'extension pour couvrir tout le continent.

2. Entreprendre la publication d'un Bulletin qui :
 - i) présentera un rapport sur les recherches entreprises à l'heure actuelle sur les résidus des récoltes et sous-produits agro-industriels comme produits d'affouragement;
 - ii) examinera des questions spéciales dans le domaine de la recherche des sous-produits;
 - iii) servira de forum pour la présentation des rapports intérimaires et
 - iv) attirera l'attention sur d'autres progrès accomplis dans d'autres parties de l'Afrique en particulier, et du monde en général.

3. Aider, et le cas échéant, offrir à de jeunes scientifiques une formation en cours d'emploi afin de leur permettre d'acquérir les aptitudes techniques de l'heure dans le domaine du traitement des résidus des récoltes et leurs utilisations comme aliments du bétail.

4. Organiser des forums de débats périodiques sur les utilisations des résidus des récoltes.

5. Organiser des visites périodiques dans des régions choisies où l'on étudie ou utilise activement les résidus de récoltes, pour ensuite présenter dans le bulletin proposé, des rapports sur les constatations et résultats obtenus, afin d'informer d'autres chercheurs et les aider dans la prise de mesures qui s'imposent,

6. Suggérer et fournir des formats sur lesquels seront consignées des données pertinentes sur l'utilisation des résidus de récoltes.
7. Acheter, lorsque cela est possible, de petits matériels ou solliciter des fonds auprès d'institutions bilatérales pour des projets axés sur :
 - i) la recherche interdisciplinaire orientée vers les systèmes de production de bétail et ;
 - ii) le traitement biologique ou mécanique des ballasts pour l'alimentation du bétail.

JOURNEES D'ETUDE ORGANISEES PAR L'ALIASA ET LA FONDATION FORD

sur

LA CONTRIBUTION DE LA FEMME A LA PRODUCTION ALIMENTAIRE
ET AU DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE

Lomé (Togo) du 1er au 5 Juin 1981.

PROGRAMME DE LA JOURNEE D'ETUDE

LUNDI 1ER JUIN

11H00

Cérémonies d'ouverture

1. Présentation des invités par le
Professeur A.L. HDIAYE.
2. Allocution du Président de l'ALIASA :
S.E. le Professeur Abdel-Akher.
3. Allocution du représentant de la
Fondation Ford : Melle K. HICKEE.
4. Discours dominant : Mme Marie-Angélique
SIVANE.
5. Discours d'ouverture officielle par S.E.
Le Ministre du développement rural, re-
présenté par M. ADJESSI, attaché de
cabinet au Ministère du développement
rural, Lomé (Togo).
6. Notion de remerciements : Prof. R. O.
ADEGBOYE.

SESSION DE L'APRES-MIDI

- 15H15 - 15H30 Accès des femmes à la vulgarisation de l'agriculture :
Le moyen d'obtenir une meilleure production alimentaire
en Tanzanie.
Mme C. LIJONGWA
- 15H30 - 15H45 La femme dans le développement : La division du travail
et l'incidence de la mécanisation sur l'emploi des
femmes.
Mme A. TANAKLOE
- 15H45 - 16H00 Mécanisation du traitement des aliments : étude des
besoins de la femme.
P. A. LAPIDO et
J. A. MAO
- 16H00 - 16H15 Production alimentaire des femmes et technologie :
étude de cas d'un village d'établissement au nord
d'Ibadan.
Mme C. L. K. ADEYERI
- 16H15 - 16H30 L'effet de l'innovation technologique en milieu rural
féminin : étude de cas du traitement du gari dans des
villages choisis dans l'Etat de Bendel au Nigeria.
Mme C. B. WILLIAMS
- 16H30 - 17H00 Débat
- 19H00 Réception - Cocktail par l'ANASA.

MARDI 2 JUILLET

SESSION DE LA MATINEE : Président : Mme MENSAN Ayele
Rapporteur : Prof. H. EL-FOULY.

- 09H00 - 09H05 Annonce.
- 09H05 - 09H40 Suite de la discussion sur les documents présentés
la veille.

- 09H40 - 10H00 Exposé avec bandes magnétiques et diapositives à l'appui. Mme Jocelyne ALBERT
- 10H00 - 10H50 Débat sur l'exposé fait avec bandes magnétiques et diapositives.
- 10H50 - 11H10 Analyse de procédé et utilisation appropriée de la technologie pour une amélioration de la contribution des femmes à la production alimentaire. Mme Ph. LANGLEY
- 11H10 - 12H00 Débat.
- 12H00 - 15H00 Pause déjeuner.

SESSION DE L'APRES-MIDI

Président : Prof. R. O. ADEGBOYE

Rapporteur : Prof. J. A. ALAO

- 15H00 - 15H20 Participation des femmes de Taungya à l'accroissement de la production alimentaire au Nigéria. Dr. E. E. ENABOR
- 15H20 - 15H40 Equilibrer le rôle des femmes dans le développement rural. Melle E.M. OPOTI
- 15H40 - 16H00 Les conséquences du développement technologique sur la productivité relative du travail des femmes dans le Sud-Ouest du Nigéria. M. D.G. IBE et F. I. INDEKE
- 16H00 - 16H20 La femme et les améliorations technologiques dans la production de petits ruminants au Nigéria. Dr. Christine OKALI

16H20 - 17H30

Débat

MERCREDI 3 JUIN

SESSION DE LA MATINÉE

Président : Melle K. MCKEE

Rapporteur : Dr. SAMU-NEGUS Hailé-Mariam

09H00 - 09H20

La femme dans les coopératives de production agricole : quelques leçons du Nigéria.

Dr. R. C. OPLKE

09H20 - 09H40

Aspects socio-économiques et institutionnels de la production alimentaire.

Mme BILCINO-ESSANA CALIZTA

09H40 - 10H00

Contribution des femmes à la production alimentaire et au développement rural : intérêt d'un cadre de référence écologique structurel.

Dr. J.M.A. OPIC-ODONGO

10H00 - 10H20

Programmes de développement collectif et programmes d'auto-assistance.

M. SSEKOLOTO G. H.

10H20 - 10H40

La participation des femmes aux travaux dans les périmètres et coopératives d'aménagement rural au Sud de la République Populaire du Bénin.

K. DISSOU Machioudi

10H40 - 11H00

Valorisation de produits agricoles par les femmes rurales ; étude de cas : transformation du manioc en gari dans le "ZADI" de Sokpongou, District rural de DJIDJA, Province du Zou.

Dr. AGBO A. VALENTIN

11H00 - 11H10 Information brève sur l'AAASA.

Dr. J. H. MBYONGA

11H10 - 12H30 Débat.

12H30 - 15H00 Pause déjeuner

SESSION DE L'APRES-MIDI

Président : Prof. A. A. ABELKOUSOU

Rapporteur : Prof. J. A. ABAO

15H00 - 15H20 La femme et le crédit agricole dans l'agriculture
Ghanaïenne : rapport préliminaire.

Dr. J. A. D'EDSON

15H20 - 15H40 La femme dans les coopératives : problèmes et
perspectives d'avenir au Ghana.

Dr. C. K. BROWN

15H40 - 16H00 Organisation des femmes rurales en vue de faire
des exploitations agricoles coopératives.

Mme A. A. AMANKWA

16H00 - 16H20 Perspectives de vulgarisations alimentaires et
énergétiques de la canne à sucre au profit de la
mère de famille en milieu rural malgache.

Dr. RADEZANDRINA RENO

16H20 - 16H40 Des femmes et des hommes de science. Le défi
du développement.

Melle Jocelyne LBENT

16H40 - 18H00 Débat.

JEUDI 4 JUIN

SESSION DE LA MATINÉE

Président : Mme BRIENNER Keyissan

Rapporteur : M. BEYE Gora

09H00 - 09H20

L'accroissement de la contribution des femmes au développement.

Dr. A. ABIDOGUN.

09H20 - 09H40

Stratégies pour accroître la contribution des femmes et leur bien-être : indication générale.

Mlle DOUBOU Renata.

09H40 - 10H00

Analyse de la contribution des femmes en Haute-Volta.

Mme OUATTARA KOUATE Mariam
et YAGO Marie-Jeanne.

10H00 - 10H20

Appercu général sur la principale contribution socio-économique des femmes pastorales Fulani installées à Zaria.

F. O. OKAIYITO.

(Présenté par le Prof. R.O. ADEGBOYE).

10H20 - 10H40

Analyse comparative des fonctions de la femme dans deux collectivités Ibo circisies et les effets que cela entraîne sur la production alimentaire au Nigeria.

INWOKO SONAYINA

(présenté par le Dr. E.E. ENLABOR)

10H40 - 11H00

Travail de l'OEF avec les femmes en zones rurales dans le monde.

(OEF : Overseas Education Fund)

Mme Christine MACCALINI

11H00 - 12H30

Débat.

SESSION DE L'APRES-MIDI

Président : Dr. W. KIENE.

Discussion en groupes et préparation des recommandations à faire sur les questions suivantes :

Groupe A

Aperçu historique sur la division du travail basée sur le sexe dans les systèmes de production alimentaire africains ; dynamique d'un changement social ; rétroaction entre la science, la technologie et le développement.

Groupe B

Le potentiel des innovations spécifiques des produits ; innovations des facteurs de production et des techniques.

Groupe C

Innovations institutionnelles : la création, le transfert et l'adaptation de la technologie.

19H00

Réception-cocktail offerte par la Fondation Ford.

VENDREDI 5 JUIN

Président : Dr. W. KIENE

Rapporteur : Prof. O.F. ESURUOSO

09H00 - 09H45

Préparation des comptes-rendus et recommandations en groupes de discussions restreints.

09H45 - 11H45

Exposé final et débat sur les rapports des groupes - grande salle de conférence.

11H45 - 12H30

Discours de clôture officielle.

NUMÉRIQUE CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AAASA

SUR

L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

EN AFRIQUE

(Nariyut, du 23 au 31 Octobre 1981)

PROJET DE PROGRAMME

Première Journée:

8H à 13H Inscriptions et répartition des documents

Deuxième Journée:

8H à 09H30 Inscriptions en retard et répartition des documents.

09H30 à 13H30 : Cérémonie d'ouverture officielle.

Discours de bienvenue: par

Le Président de l'Académie nationale de la recherche scientifique et technologique (NASRT/ANRST),

Président de l'AAASA.

Allocutions spéciales par

Le Ministre de l'Agriculture, Nairobi (Kenya) (Anglophone).

Le Ministre de l'Agriculture, Dakar (Sénégal) (Francophone)

Le Ministre de l'Agriculture, le Caire (Egypte) (Arabophone)

Discours d'ouverture : par

Le Représentant du Président de la République d'Egypte.

14H30 Pause café.

ALLOCATION DOMINANTE

"APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE"

PAR

M. Jacques DIUOF (SENEGAL)

12H45 DEBAT

13H30 Déjeuner

Première Session plénière:

Président :

Rapporteur : (Salle A)

15H30 - 17H

L'incidence des technologies sur le dévelop-
pement agricole en milieu rural

Par le

Dr. J. Nsereko,

Doyen intérimaire de la Faculté des sciences
de l'agriculture,

Université de la Zambie, Lusaka (Zambie)

16H15 DEBAT

17H Levée de séance

20H Cocktail party offert l'ANRST (Egypte)

Troisième journée

Deuxième session plénière

Président :

Rapporteur :

09H

Recherche, Gestion et Analyse de système au
service du développement agricole: par le

Prof. T.R. Odhiambo - Directeur de la ICIPE
Nairobi (Kenya)

Dr. Mustapha Tulba - Directeur Général (s/c
Prof. Abdel-Akher)

- 9H45 DEBAT
- 10H30 Pause café
- 11H - 13H30 Commission I. (Salle A)
Président
Rapporteur
- 11H00 Document d'information : Ressources éner-
tiques des exploitations agricoles :
Problèmes et Perspectives : par le
Dr. Sakr
- Documents présentés:
- 11H30 L'énergie solaire
- 11H50 Energie de biomasse
- 12H10 Ressources énergétiques éoliennes et hydrau-
liques.
- 12H30 DEBAT
- 13H30 Déjeuner
- 11H00 - 13H30 Commission II. (Salle B)
Président :
Rapporteur :
- 11H00 Document d'information : Recherche sanitaire
et Santé des paysans : par le
Frcf. T. Adeoye Lambo
Directeur général adjoint de L'OMS - Genève
- Documents présentés
- 11H30 La bilharziose (en Afrique Orientale et du
Sud)
- 11H50 La Fièvre (Afrique de l'OUEST)
- 12H10 Mauvais usage des pesticides et risques des
effets rémanents
- 12H30 DEBAT
- 13H30 Déjeuner

APRES MIDI LIBRE

Quatrième Journée

09H00 - 11H30

Commission III (Salle A)

Président :

Rapporteur :

9H00

Document d'information:

Technologie d'après-récoltes dans
le développement des ressources
végétales et animales.

Mme M. T. Basse - Directrice de
l'Institut de
technologie ali-
mentaire - I3RA
Dakar, (SENEGAL)

Documents présentés :

9H30

Pertes de ressources végétales après
les récoltes dues aux insectes nuisi-
bles et aux maladies et méthodes de
lutte phytosanitaires.

9H50

Pertes de ressources animales après
les récoltes dues aux maladies infec-
tieuses et moyens de lutte.

10H10

Aspects physiologiques des cultures
après les récoltes.

10H30

DEBAT

11H30

Pause café

09H00 - 11H30

Commission IV (Salle B).

Président :

Rapporteur :

09H00

Document d'information : Système
d'aménagement des terres : par le
Prof. R.O. Adigboye - Université
d'Ibadan - Ibadan (Nigeria)

Documents présentés

- 09H30 Gestion de la production et Administration (crédits, prêts, facteurs de production et production, recherche, vulgarisation etc..)
- 09H50 Facteurs économiques orientés vers l'aménagement des terres.
- 10H10 Eléments socio-culturels.
- 10H30 DEBAT
- 11H30 Pause café.
- 12H00 Réunion des Présidents et Rapporteurs de sessions en vue de la préparation des rapports; et recommandations.
- 13H30 Déjeuner.
- 15H30 - 17H00 TROISIEME SESSION PLENIERE (Salle A)
4ème Réunion d'affaires générales de l'AAASA.
- Président : Le Président de l'AAASA
- Rapporteur : ASG, AAASA.
- Assemblée générale de l'AAASA.
 Rapport du Secrétaire Général honoraire de l'AAASA.
 Rapport du Trésorier honoraire de l'AAASA.
 Election de nouveaux membres du Bureau.
- 17H00 Levée de séance
- 20H00 Cocktail offert par le Ministre égyptien de l'Agriculture.

QUATRIÈME JOURNÉE

- 09H00. Suite de la réunion des Présidents et rapporteurs de sessions.
- 13H50 Déjeuner.

DU QUATRIÈME JOUR À LA PLENIÈRE

- Président : le nouveau Président de l'AAASA
- Rapporteur : Le Rédacteur en chef de l'AAASA.
- 15H30 Rapports des sessions, discussions et adoptions des recommandations.
- 17H00 Dernières observations faites par :
- * Le Directeur du Centre Nationale de Recherche (Égypte)
 - * Le Secrétaire Général administratif de l'AAASA.
- 20H00 Banquet de l'AAASA. (offert par le Directeur honoraire africain de l'AAASA, chargé de la recherche agricole) aux honorables hommes de science africains.

CINQUIÈME JOUR :

Excursion (scientifique)

SIXIÈME JOUR :

Excursion (dans les régions culturelles/touristiques)

et
départ des participants.

I. <u>En dehors de l'Egypte</u>	<u>Nombre de participants attendus</u>
UNICO	8 Nigéria 3, Sénégal 2, Cameroun 1, Ethiopie 1, Kenya 1.
UB	5 Nigéria 2, Sénégal 1, Soudan 1, Ghana 1, Ethiopie (Asrat) 1.
Documents ministériels	2 Kenya 1, Sénégal 1.
Représentants des pays	14 (Bénin, Cameroun, Ghana, Kenya, Nigéria, Sénégal, Soudan, Sierra Léone, Tanzanie, Ouganda, Zaïre, Zambie) + Egypte et Ethiopie.
Représentants des pays sollicités	16 (Botswana, Gambie, Centre-Afrique, Niger, Somalie, Togo, Tunisie, Algérie, Maroc, Lesotho, Guinée, Mali, Seychelles, Ile Maurice, Swaziland, Malawi)
Délégués qui seront invités à présenter des documents	45 Niger(4), Sénégal(2), Cameroun (2), Ethiopie(3), Kenya(4), Soudan(4), Ghana(4), Tanzanie(4), Ouganda(2), Zambie(2), Botswana(2), Niger(2), Somalie(2), Togo(2), Tunisie(2), Maroc(2), Malawi(2).
Total :	90 (Représentants de 30 Etats Africains) (Panafriçains)
II. <u>Egypte</u>	90 Participants.

III. Institutions donatrices et internationales :

20 observateurs / participants

Total général 200 Participants.Estimation approximative des
dépenses (en dollars des E.U.)

Billets d'avion (90)	60.000
Indemnité journalière de subsistance (50 dollars/ jour x 7 jours x 90 par- ticipants)	31.500
Banquet	5.000
Transport (3 bus)	3.000
Interprètes & Secrétaires (6)	5.000
Document (travaux), Secrétariat de l'AAASA etc. et bureau	8.000
Imprévus	7.000
	<u>119.500</u>

Soit approximativement : 125.000
dollars E.U.Etat récapitulatif

Gouvernement hôte :	50.000 dollars E.U.
AAASA	75.000 , - -
	<u>125.000 dollars E.U.</u>

N A W A R & Co.
EXPERTS COMPTABLES

Prof. Bekir A. Oteifa
Secrétaire Général Administratif
Association pour l'avancement en
Afrique des Sciences de l'Agriculture

Cher Monsieur,

COMPTES DE L'AAASA
EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 1979

INTRODUCTION

Nous avons le plaisir d'indiquer que, conformément à votre lettre en date du 14 Juin 1979, nous avons accompli la deuxième partie de la vérification des comptes de l'AAASA pour l'exercice ayant pris fin le 30 Juin 1979 et avons le plaisir de soumettre par conséquent ci-dessous notre rapport.

Nous avons examiné le compte des recettes et des paiements ci-joint de l'exercice financier ayant pris fin le 30 Juin 1979, et avons procédé à toutes les vérifications des livres comptables que nous avons jugé nécessaires pour donner notre opinion sur ce compte.

Conformément à la méthode suggérée l'année dernière pour la rédaction de ce rapport, nous vous prions de trouver ci-joint les états suivants pour l'exercice sous examen.

1. Le compte des recettes et des paiements.
2. Un état détaillé des recettes prévues au budget et des sommes effectivement reçues comparativement aux rubriques budgétaires.

3. Un état détaillé des dépenses prévues au budget et des sommes effectivement reçues comparativement aux rubriques budgétaires.

Notre opinion de vérificateurs qui figure dans la dernière partie traitera du compte des recettes et des paiements uniquement et non du projet de situation financière dont il sera question dans le rapport sous la rubrique "Observations Générales".

Pour faciliter l'appréciation des états financiers, l'équivalent en dollars américains est donné face aux montants en birr éthiopien qui est la monnaie utilisée pour la comptabilité de l'AMSA.

Commentaires sur le compte des recettes et des paiements

I R E C E T T E S

Ressources

Nous voudrions indiquer que les sommes figurant sous ce titre ne représentent que l'encaisse faite au cours de l'exercice sous examen comparativement aux rubriques budgétaires ; et non les sommes dues au titre dudit exercice.

- a) Cotisation et souscription des membres - Dr. 36.085

Nos vérifications portant sur cette rubrique des ressources indiquent que les sommes encaissées l'ont été au titre de l'exercice sous examen tout comme pour les exercices passés et à venir.

Ces sommes comprennent la donation d'un montant de 22.936 Birr équivalent aux 47.396,10 couronnes suédoises reçues de la SAREC (Agence Suédoise pour la Coopération en matière de Recherche avec les Pays en Développement).

- b) Donations africaines : 113.850 Birr

Ceci représente la seule donation en espèces reçue de

l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) au cours de cet exercice. Le Secrétariat de l'O.U.A. nous a directement confirmé le montant de ladite donation.

c) Dons : 390.140 Birrs

Les détails figurent dans l'état sur les ressources budgétaires joint à ce rapport. Les montants des dons reçus nous ont été directement confirmés par les diverses institutions donatrices.

Il est à noter qu'aucun montant ne figure dans l'état sur les ressources budgétaires comme ayant été reçu de la SAREC ; cela, en raison du fait que ladite institution a indiqué qu'elle préférerait être considérée comme une agence donatrice (benefactor) et non comme une agence bénévole (donor).

Par conséquent la somme reçue d'elle a été inscrite sous cotisations et souscriptions des membres comme indiqué plus haut.

Pour faciliter le suivi des engagements des divers donateurs, nous voudrions recommander qu'un registre soit tenu à cet effet.

2. Autres recettes :

a) Ressources diverses : 7008 Birr

Cette somme comprend une somme de 4.904 Birr, représentant le remboursement par la British Overseas Development Administration (Administration britannique pour le Développement d'outre-mer) du coût des billets d'avion de participants à la troisième conférence tenue au Nigéria, en avril 1978.

Cette somme comprend aussi les recettes provenant de la vente de diverses publications.

b) Avances au personnel : 1.271 Birr

Cette somme représente le règlement des soldes des avances accordées au personnel et qui n'avaient pas encore réglés à la fin de l'exercice précédent.

II. PAYEMENTS

1. Dépenses

Les détails figurent dans l'état sur les dépenses prévues et celles qui ont été réellement effectuées qui se trouve joint à ce rapport.

Il est à noter, toutefois, que les dépenses indiquées dans ledit état ne doivent pas être considérées comme les dépenses de l'exercice sous examen, cela pour les raisons suivantes :

- a) Le principe comptable adopté par l'AMSA est principalement fondé sur les numéraires en caisse. Les obligations dont les montants peuvent être connus sont enregistrés dans les livres avant la clôture définitive.
- b) Les dépenses de l'exercice (ou des exercices) précédent(s) sont réglées ou comptabilisées à la réception des pièces justificatives. Voici à titre d'exemples des cas que nous avons relevés lors des vérifications portant sur certaines rubriques de dépenses :

- Dépenses pour les publications :

elles comprennent une somme de 5.175 Birr représentant une partie du coût de la publication des travaux du colloque sur "Les ressources génétiques des récoltes en Afrique" tenu à Ibadan, Nigéria, en Janvier 1978.

- Colloques et séminaires :

Ces dépenses comprennent une somme de 10.000 Birr représentant le coût de la publication des travaux du colloque sur la recherche agricole tenu à Nairobi en juin 1977. Cette rubrique de dépense a été reconnue dans les livres, en avril 1979, à la réception de la facture proforma des imprimeurs y afférent

- c) Le coût des billets d'avion d'un montant de 5.614,53 Birr payé directement par le Canadian Institute (Institut canadien) pour les participants au colloque tenu à Addis-Abéba en Mai 1979, n'a pas été reflété dans les livres comptables.

2. Montants non encore réglés (créditeurs)

- a) Pour l'exercice 1978/79.

	<u>Birr</u>
Ethiopian Airlines	25.306,20
United Printers	14.900,00
Montants accumulés	<u>1.270,00</u>
	<u>41.856,20</u>

Les montants ci-dessus, ont été comptabilisés avant la clôture des comptes, au titre (i) du coût des billets d'avion utilisés par les participants au colloque tenu à Addis-Abéba, (ii) du coût de la publication des volumes n° 1 et 2 du Journal et (iii) des frais estimés de téléphone, ainsi que des factures d'électricité et d'eau pour les trois mois d'avril, mai et juin.

- b) Pour l'exercice (ou les exercices) précédent(s) :- Rien

Tous les montants non encore réglés au titre de l'exercice (ou des exercices) précédent(s) ayant été réglés au cours de l'exercice sous examen, l'exercice financier 1979/80 en cours en a été ainsi déchargé. Toutefois, conformément aux méthodes comptables adoptées par l'AAASA, comme indiqué au point (1) (a) ci-dessus, on peut s'attendre à ce que les obligations des exercices précédents soient connues et leur comptabilisation aura lieu lorsque le montant de telles obligations sera connu : par exemple les coûts de publications relatifs aux travaux (i) du colloque sur la recherche sur la génétique des récoltes en Afrique tenu à Ibadan, en janvier 1978, (ii) du colloque sur les techniques appropriées

pour le développement de l'agriculture en Afrique tenu à Addis-Abéba en mai 1979 ainsi qu'au (iii) répertoire des membres de l'UNASA.

Pour éviter à l'avenir, de telles situations et pour de meilleures méthodes comptables, nous voudrions suggérer que des efforts soient déployés pour que les dépenses soient comptabilisées sur une base annuelle. Il faudrait que des obligations dont le montant n'est pas connu mais qu'on s'attend à régler, soient comptabilisées sur une base, d'estimation avant la clôture des comptes.

Comme indiqué à la note 2 du compte des recettes et des paiements, les livres comptables montrent les comptes non réglés supplémentaires suivants, qui ont été reportés de l'exercice précédent :

	<u>Birr</u>
i) Sous-comité financier (3e Conférence générale)	14.344,67
ii) Retraits bancaires non identifiés	2.599,20
iii) Coût des billets d'avion non utilisés	4.282,40
<u>Moins</u> : dû à E.A.L.	<u>(4.282,40)</u>
	<u>16.943,87</u>

- i) Ceci représente l'équivalent du solde de 4.331,12 Nairas nigériens des fonds reçus par le sous-comité financier de la 3e Conférence générale tenue l'année dernière au Nigeria, pour faire face aux dépenses afférentes à l'Organisation de la Conférence.
- ii) Ceci représente 785 Nairas figurant dans le relevé bancaire de novembre 1976 de la Coopérative Bank Ltd. d'Ibadan, comme retraits, mais en l'absence des renseignements

nécessaires, cette somme a été laissée en suspens.

- iii) Ceci représente la solde non utilisé du coût total des billets d'avion d'un montant de 13.3980,00 Birr, émis par Ethiopian Airlines au cours de l'exercice précédent pour le compte de la 3e Conférence générale, en attendant que les billets en question soient reçus de trois personnes qui avaient été désignées pour participer à la conférence.

3. Autres paiements

- a) Avances du personnel : 690 Birr

Cette somme représente les soldes non réglés à la fin de l'exercice financier, des avances accordées à deux membres du personnel.

- b) Comptes en suspens : 5.175 Birr

Cette somme représente l'équivalent de 2.500 dollars E.U. transférés en janvier 1979 au bureau régional de l'AMSA à Dakar pour être déposés dans le nouveau compte ouvert à la Société Générale de Banques au Sénégal afin de couvrir les dépenses nécessaires.

Compte tenu du fait que ni relevé bancaire ni pièces justificatives pour les dépenses mentionnés n'ont été reçus du bureau de Dakar, la somme transférée doit être tenue en suspens jusqu'à ce que la lumière soit faite.

Nous voudrions indiquer en outre que suivant une indication non officielle du bureau de Dakar, un solde de départ d'un montant de 386.921 francs CFA figurerait dans le compte en plus du transfert susmentionné. Ce solde n'a pas, non plus, pu être porté dans les livres comptables de l'AMSA, en l'absence de pièces justificatives.

Nous recommandons par conséquent que toute l'attention nécessaire soit accordée à l'avenir aux comptes du bureau de Dakar et que des systèmes comptables et d'information appropriés soient adoptés dorénavant pour éviter d'autres situations floues.

Nous voudrions recommander, en outre, que des efforts soutenus soient déployés pour clarifier tous les comptes en suspens de l'exercice en cours 1979/80.

III. SOLDES REPORTES

Les détails figurent dans le compte des recettes et des paiements joint à ce rapport. Les soldes à la Commercial Bank of Ethiopia ont été vérifiés et apurés après comparaison des relevés bancaires de juin. Nous n'avons, toutefois, pas pu faire le même travail d'apurement du solde du compte courant se trouvant à la Coopération Bank Ltd., en l'absence du relevé bancaire approprié. Les confirmations reçues de cette banque font ressortir une différence de 37.85 Nairas, soit 125,36 Birr pour laquelle aucune explication n'a pu nous être donnée.

Nous voudrions recommander par conséquent que la Coopération Bank Ltd. soit contactée pour qu'elle fasse parvenir à l'AMASA les relevés des comptes nécessaires ainsi que les informations requises pour faire la lumière autour des différences ainsi que des sommes en suspens susmentionnées.

Nous recommandons en outre que le taux de change 3,312 Nairas : 1 Birr, qui a été appliqué depuis la création de l'AMASA, soit révisé afin de pouvoir obtenir des soldes équivalents en birr ou en dollars E.U plus réalistes.

OBSERVATIONS GENERALES

1) Projet de situation financière

Tout comme pour l'exercice précédent, nous avons continué à suivre la présentation de l'état intitulé "Projet de situation financière" pour fournir des chiffres approximatifs de la situation financière de notre organisation à la date du 30 Juin 1979.

Nous voudrions réitérer les mêmes réserves que nous avons émises l'année dernière sur l'état susmentionné, en ce sens que cet état doit être considéré comme un projet, étant donné que des efforts plus grands sont nécessaires dans le domaine comptable et différents principes et méthodes comptables doivent être adoptés pour produire un état précis de la situation financière.

2) Financement

Nous estimons devoir maintenir la même observation faite dans notre rapport de l'année dernière sur la question des sources de financement de notre organisation. Cela, parce que le compte des recettes et des paiements montre que l'Association dépend presque complètement des dons et des donations. A notre avis, c'est là une situation financière très délicate et nous recommandons par conséquent d'autres sources de financement, sous forme d'engagements fermes et permanents, soient recherchées.

ATTESTATION DE LA VERIFICATION

Nous certifions que le compte des recettes et des paiements joint de l'"Association pour l'Avancement en Afrique des Sciences de l'Agriculture" (AASA) pour l'exercice financier ayant pris fin le 30 Juin 1979 est conforme aux livres comptables qui nous ont été soumis et qu'il reflète correctement les ressources en caisses

de l'Association à la date du 30 Juin 1979.

C O N C L U S I O N

En conclusion, nous voudrions transmettre nos remerciements à tout le personnel de l'Association qui nous a apporté son concours tout au long de notre vérification.

Newar and Co.
Experts comptables

1978				Dollars
<u>Birr</u>	<u>SOLDES REPORTEES</u>	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>	<u>E.U.</u>
110.032	Huméraires en banques et disponibilités		61.807	39.520
	<u>Recettes</u>			
	1) Ressources (voir note 1)			
11.705	Cotisations et souscriptions des membres	36.035		17.432
206.606	Donations africaines	113.850		55.000
298.606	Dons	<u>390.140</u>		<u>188.474</u>
<u>516.367</u>			540.075	<u>260.906</u>
	2) Autres recettes			
7.710	Ressources diverses	7.008		3.386
-	Avances au personnel	1.271		614
<u>7.710</u>			<u>8.279</u>	<u>4.000</u>
<u>624.100</u>			<u>630.161</u>	<u>304.426</u>

PAYEMENTS

	1) Dépenses (voir note 1)			
249.416	Re: budget administratif (élément essentiel)	237.825		114.091
314.740	Re: budget pour le programme	<u>147.253</u>		<u>71.137</u>
564.156		385.078		186.028
<u>(53.028)</u>	Moins:montants subsistants	<u>(59.856)</u>		<u>(28.916)</u>
<u>511.128</u>			325.222	
27.685	2) Montants subsistants de l'exercice ou des exercices	57.755		
<u>(4.726)</u>	Moins:montants en suspens			
22.959			57.755	27.901
	3) <u>Autres</u>			
1.271	Avances du personnel	690		
16.944	Comptes suspendus (voir note 2)	<u>5.175</u>		
<u>18.215</u>			5.865	2.833

1978	<u>SOLDES REPORTEES</u>	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>	Dollars des
<u>Birr</u>				<u>E. U.</u>
	A l'Ethiopian Bank			
48.466	Compte en dollars américains	230.213		
29.220	Compte en birr	6.923		
	A la Negerian Bank			
2.669	Compte d'épargne en Nairas	2.731		
<u>1.452</u>	Compte courant en Nairas	<u>1.452</u>		
<u>81.807</u>			<u>241.319</u>	<u>116.580</u>
<u>634.209</u>			<u>630.161</u>	<u>304.426</u>

NOTES

- 1) Les détails des recettes et des dépenses de l'exercice figurent dans des états joints au rapport.
- 2) Les soldes des comptes en suspens (net) de l'exercice précédent est inchangé au cours de l'exercice en cours parce que les états justificatifs n'ont pas été fournis. Un montant supplémentaire en suspens ayant été comptabilisé au cours de l'exercice sous examen, le total net des montants du suspens s'élevait au 30 Juin 1979 à 22.119 Birrs (10.685 dollars américains).
- 3) L'Association avait reçu au cours de l'exercice sous examen diverses dons en nature qui n'ont pas pu être reflétés dans le compte ci-dessus.
- 4) Les taux de change utilisés ont été :
 - a) 1 Naira Nigérien : 3,312 Birr éthiopien
 - b) 1 dollar américain : 2,07 Birr éthiopien

Prof. BAKIR A. OTEITA
 Secrétaire Général Administratif

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

ETAT DES RECETTES PREVUES AU BUDGET ET DES RECETTES REELLES

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 1979

Sommes réelles en birrs éthiopiens	Cotisations et souscrip- tions des membres	Prévisions budgétaires	Recettes réelles
36.035	<u>Donations africaines</u>	10.000	17.432
-	Gouvernements africains	15.000	-
113.850	OUA	55.000	55.000
<u>113.850</u>		<u>70.000</u>	<u>55.000</u>
	<u>Dons</u>		
109.218	US/AID	90.000	91.410
103.500	Fondation Rockefeller	50.000	50.000
62.100	Fondation Ford	30.000	30.000
35.322	IC/CIDA	35.000	17.064
-	SARLCO	35.000	-
<u>390.140</u>		<u>240.000</u>	<u>188.474</u>
<u>540.075</u>	TOTAL	<u>320.000</u>	<u>260.906</u>

271.37
271.37

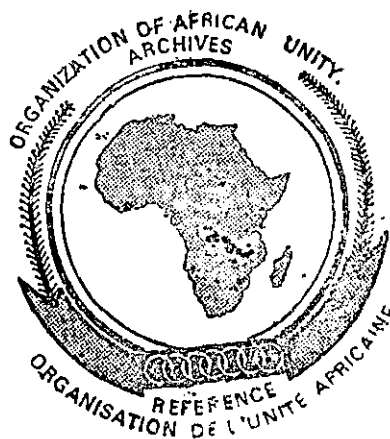
ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

ETAT DES DEPENSES PREVUES AU BUDGET ET DES DEPENSES REELLES

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 1979

<u>Sommes réelles</u> <u>en</u> <u>birrs éthiopien</u>		<u>Prévisions</u> <u>budgétaires</u> <u>en dollars EU</u>	<u>Recettes</u> <u>réelles en</u> <u>dollars E.U.</u>
	A. ELEMENT ESSENTIEL DU BUDGET		
	I PERSONNEL		
68.620	A. Emoluments et indemnités :	33.150	33.150
	Secrétaire Général		
68.620	Administratif	33.150	33.150
78.765	Autres membres du personnel	33.070	38.051
<u>147.385</u>		<u>69.020</u>	<u>71.201</u>
	B. Sécurité et bien être :		
	Augmentation annuelle (à ajouter aux salaires ci- dessus)		
12.042	Retraites et gratifica- tions	6.100	5.817
3.027	Assurance Médicale	1.100	1.462
4.442	Assurance vie de groupe	2.590	2.146
1.649	Voyage à l'occasion du congé dans les foyers	1.500	797
3.416	Dépenses pour le courrier spécial	1.500	1.650
<u>24.576</u>		<u>12.790</u>	<u>11.872</u>
	II TRAVAIL DE BUREAU		
-	Machines, étagères, etc.	5.000	-
7.776	Affranchissement postal, téléphone et télégrammes	5.000	3.757
2.810	Papeterie et fourniture de bureau	2.500	1.357

Sommes réelles en <u>birrs éthiopien</u>		<u>Prévisions budgétaires en dollars EU</u>	<u>Recettes réelles en dollars E.U.</u>
5.595	Fonctionnement des véhicules	1.500	2.703
7.500	Frais de vérification des comptes	2.000	3.623
340	Services publics	500	164
1.685	Frais bancaires	1.500	814
1.272	Voyages en mission	4.000	614
3.622	Transport local	1.750	1.750
-	Location des bureaux - Gratuites "Gouv. de l'Ethiopie"	-	-
<u>30.600</u>		<u>23.750</u>	<u>14.782</u>
III. <u>REUNION ET SERVICES DE IAAASA</u>			
28.659	Réunions du Comité exécutif	15.000	13.845
931	Réunions du Comité de rédaction et réunions ad-hoc	5.000	450
<u>29.590</u>		<u>20.000</u>	<u>14.295</u>
-	Services de consultant	12.000	-
<u>5.674</u>		<u>2.500</u>	<u>2.741</u>
IV. <u>IMPREVUES</u>			
<u>237.825</u>	<u>Total de l'élément essentiel du budget</u>	<u>140.060</u>	<u>114.891</u>



ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

ETAT DES DEPENSES PREVUES AU BUDGET ET DES DEPENSES REELLES

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 1979

<u>Sommes réelles en birrs éthiopiens</u>		<u>Prévisions budgétaires en dollars E.U.</u>	<u>Recettes réelles en dollars E.U.</u>
	B. BUDGET PROGRAMME		
30.903	I Publications réguliers	40.000	14.929
17.889	II Campagne pour recruter des membres	20.000	8.542
71.977	III Réunion scientifique; col- loques/Séminaires	30.000	34.772
	IV Etude de cas des opérations pour l'amélioration de la question de la recherche agri- cole et des besoins en matière de recherche pour le dévelop- pement rural en Afrique	90.000	12.794
<u>26.484</u>			
<u>147.253</u>	<u>Total du Budget-programme</u>	<u>180.000</u>	<u>71.137</u>
	RECAPITULATIVE		
237.825	Elément essentiel du budget	140.060	114.891
147.253	Budget-programme	180.000	71.137
<u>385.078</u>	<u>Grand total</u>	<u>320.060</u>	<u>186.028</u>

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE

PROJET DE SITUATION FINANCIERE

AU 30 JUIN 1979

	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>	<u>Dollars</u> <u>E.U.</u>
<u>Immobilisations</u>			
Mobilier et équipement de bureau (voir note)	30.566		14.766
Véhicules automobiles	15.735		7.601
	<u>46.301</u>		<u>22.367</u>
<u>Moins</u> : Frais au titre du compte des recettes et des paiements	46.301		<u>22.357</u>
<u>Disponibilités à court terme</u>			
Compte débiteurs	22.810		11.020
Monnaie en banque	241.319		116.580
	<u>264.129</u>		<u>127.600</u>
<u>Moins</u> : <u>Obligations en cours</u>			
Créditeurs	<u>59.856</u>		<u>28.916</u>
		<u>204.273</u>	<u>98.684</u>
<u>Surplus au 30 juin 1979</u>		<u>204.273</u>	<u>98.684</u>

Représenté par

<u>Surplus reporté</u>			
<u>Surplus de l'exercice</u> :		42.268	20.420
Recettes	547.083		264.292
Dépenses	<u>385.078</u>		<u>186.028</u>
		<u>162.005</u>	<u>78.264</u>
		<u>204.273</u>	<u>98.684</u>

Notes

Le mobilier et le matériel de bureau comprend tous les achats faits depuis la création de l'association jusqu'au 30 Juin 1979. Aucune déduction n'a donc été faite pour les biens vendus.

N A W A R & Cie

EXPERTS-COMPTABLES

Professeur R.O. Adegboye
Secrétaire Général Administratif par
intérim de l'Association pour
l'avancement en Afrique des Sciences
de l'Agriculture (A.A.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général Administratif,

COMPTES DE L'A.A.S.A.

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 30 JUIN 1980

INTRODUCTION

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance que nous avons achevé, conformément à vos recommandations, la tâche qui nous a été assignée et qui consiste à vérifier, pour la troisième fois, les comptes de l'A.A.S.A. pour l'exercice clôturé le 30 Juin 1980. Nous vous présentons, en conséquence, le rapport ci-dessous que nous établissons sur lesdits comptes.

Nous avons examiné le compte des rentrées et sorties joint au présent document ainsi que les états connexes pour l'exercice social clôturé le 30 Juin 1980. Nous avons en outre poussé notre travail de vérification des documents comptables jusqu'au point que nous avons jugé indispensable pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés dans notre tâche.

Nous avons adopté la méthode d'établissement de rapports suggérée pour les années précédentes et vous prions de trouver ci-joints les états suivants concernant l'année sous revue :

1. Le compte des rentrées et sorties.
2. Un Etat détaillé du budget des recettes et des montants

effectifs perçus au titre des postes budgétaires.

3. Un état détaillé du budget des dépenses et des montants des dépenses effectives prélevées sur les postes budgétaires. Un état séparé a été introduit pour les dépenses (en francs CFA) du Bureau de Dakar.

L'avis que nous émettons, en notre qualité de vérificateur de comptes, dans la dernière partie du présent rapport, ne concerne que le "Compte des Rentrées et Sorties" et non l'état provisoire de la position financière qui lui, sera commenté plus loin dans le présent rapport sous la rubrique "Généralités".

Pour faciliter l'évaluation des états financiers joints au présent document, nous avons donné, côte à côte, l'équivalent en dollars des Etats-Unis des montants exprimés en Birr éthiopiens, monnaie utilisée par l'AAISA dans sa comptabilité.

Les opérations du Bureau de Dakar ont été récapitulées et incorporées dans les registres du Siège avant l'arrêt des comptes. Les conversions à partir des francs sénégalais (CFA) ont été faites d'abord en dollars des Etats-Unis sur la base du taux moyen de change puis en Birr éthiopiens pour permettre l'inscription des différents montants dans les livres de l'AAISA. Nos observations sur les comptes du Bureau de Dakar figurent plus loin dans le présent rapport.

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DES RENTRÉES ET DES SORTIESI. RENTREES1. Recettes

Nous devons signaler que les montants figurant sur le compte des rentrées et sorties représentent les recouvrements de trésorerie effectués pendant l'exercice considéré et non les recettes attendues pour cette période .

a) Cotisations et droits d'inscription - 36.085 Birr.

Cette somme représente les cotisations et droits d'inscription de l'exercice considéré ainsi que ceux de l'exercice/ou des exercices précédents. Il faut noter aussi sous cette même rubrique la contribution gracieuse d'un montant de 94.787 Birr, l'équivalent de 200.000 couronnes suédoises reçues de la SAREC pour le compte de 1979-80.

b) Dons des Gouvernements et Organisations africaines :

i) Gouvernement africain : 5.046 Birr.

Ce chiffre représente le solde de 306.921 francs sénégalais (CFA) restant des fonds alloués par le Gouvernement sénégalais pour sa contribution à la Conférence générale tenue à Dakar en 1975, lequel solde a été déposé dans une banque sénégalaise à Dakar au nom de l'ANSA le 2 Janvier 1979. De plus il a fallu ajouter à ce montant la somme de 117.845 francs CFA, transférés d'Addis-Abéba le 22/5/1979, représentant la somme initialement remboursée au Dr. Steel en 1978 et qui était prélevée sur les fonds alloués par le Gouvernement sénégalais, mentionnés ci-dessus.

ii) OUA - 85.387 Birr

Cette somme est l'équivalent des 41.250 dollars des Etats-Unis reçus de l'OUA au cours de l'exercice. Nous

avons été informés que le reste du montant de la subvention allouée par l'OUA pour 1979-80, soit 13.750 dollars des E.U. a été reçu par l'AMASA le 17 Octobre 1980.

c) Subventions - 159.704 Birr

Les détails de ces subventions figurent sur l'état des recettes du budget et nous ont été confirmés directement par les différentes institutions.

En outre, l'IC a rapporté qu'un montant supplémentaire de 2.151,71 dollars a été envoyé par poste à l'AMASA le 18 juin 1980, mais qu'il n'a été justifié par l'AMASA que le 3 Juillet 1980.

2. Autres rentrées

a) Recettes diversos - 2.758 Birr

Cette somme représente essentiellement les recettes provenant de la vente des différentes publications.

b) Comptes non réglés des années précédentes :

i) Avances au personnel - 690 Birr

Cette somme représente les règlements des avances accordées aux employés les années précédentes.

ii) Compte en banque à Dakar - 5.175 Birr

Cette somme est l'équivalent des 2.500 dollars des E.U. qui ont été transférés à Dakar l'année précédente et gardé en attente et qui justifient actuellement le débit du compte bancaire de Dakar au cours de l'exercice considéré.

II. SORTIES

1. Dépenses

Les détails de cette rubrique sont fournis par l'état du budget et des sorties effectives joint au présent document.

Un état semblable a été introduit cette année pour montrer les détails des dépenses effectuées par le Bureau de Dakar.

Quant aux comptes dudit Bureau, nous avons les observations suivantes à faire :

- a) Nous n'avons remarqué l'existence d'aucune sorte de système d'établissement de rapports financiers du Bureau de Dakar au Siège. Au cours de notre travail de vérification des comptes nous avons constaté que les seules consignations écrites pour ledit bureau dans les registres du Siège étaient celles des fonds transférés pour ledit Bureau. Ainsi donc, afin de pouvoir justifier convenablement ces fonds, il nous était impératif d'aller voir la personne responsable qui nous a présenté ses registres et documents disponibles pour notre examen. Notre représentant a dû faire quelque travail de comptabilité pour analyser les différentes sorties pour toute l'année, les récapituler et les présenter enfin au Chef comptable afin que celui-ci les incorpore dans les registres du Siège avant l'arrêt des comptes.
- b) Au cours de ce travail de comptabilité, notre représentant s'est aperçu que pour la majorité des dépenses il n'existait pas de documents à l'appui et que certains retraits bancaires étaient effectués sans même que l'on ne mentionne aucun renseignement quant au but de ces opérations.
- c) Les mêmes dépenses pour lesquelles il n'existait pas de documents à l'appui furent, toutefois, justifiées sur la base de renseignements tirés seulement des archives tenues, ceci afin d'éviter qu'il y ait trop de suspens. Deux exemples de ces genres d'inscriptions : salaires (5.308 Birr) et frais de traduction (3.487 Birr).
- d) Quant aux autres retraits non précisés d'un montant global de 3.005 Birr (378.708 CFA), ils ont été enregistrés dans un compte d'attente pour plus d'éclaircissements et de suivi ultérieurs.

En raison des observations ci-dessus, nous devons répéter les recommandations que nous avons faites l'année précédente à savoir qu'il faut introduire des systèmes de comptabilité financière et d'établissement de rapports afin d'éviter de pareilles irrégularités à l'avenir.

Entretemps nous recommandons que des efforts soient faits pour éclaircir et suivre le compte d'attente mentionné plus haut et compléter les documents manquants.

2. Sommes à recouvrer

a) Pour le compte de l'exercice 1979 -80

<u>Siège</u>	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>
i) Ethiopian Airlines	1.333,00	
ii) United Printers	15.805,00	
iii) Accumulations	421,08	17.559,08
<u>Bureau de Dakar</u>		
iv) Accumulations (CF: 233.886)	2.350,21	
v) Impôts sur le revenu (CF: 42.798)	430,06	
		2.780,27
		20.339,35

Le montant ci-dessus représente un passif non réglé mais connu.

Nous croyons savoir toutefois qu'il existe d'autres passifs mais toute l'importance ne pourrait être connue et que l'on ne saurait donc justifier dans les registres. Nos observations sur ces derniers passifs sont les suivantes :

Les passifs non réglés ci-dessus représentent :

- i) Coût d'un billet d'avion (L'AG/AA/L'AG) acheté à Ethiopian Airlines pour le Prof. R. O. ADEGBOYE.
- ii) Coût de l'impression des journaux et du livre d'adresses des membres.

- iii) Accumulation des factures de téléphone et d'électricité;
- iv) Salaires du mois de juin du/de la/ secrétaire et du planton ainsi que des chèques non réglés;
- v) Déductions d'impôts sur le revenu prélevés sur les salaires des employés et qui ne sont pas versés au service de la fiscalité de Dakar.

b) Montants non réglés de l'exercice/des exercices précédents : Nil

Ceux-ci ont été entièrement réglés ou compensés au cours de l'exercice considéré.

Cependant, d'autres passifs des exercices précédents, et qui n'ont pas été compensés, continuent d'apparaître dans les registres de l'AAAS. Ce sont :

	<u>Birr</u>
i) Sous-comité des finances (3e Conférence générale)	14.334,67
ii) Retraits bancaires non spécifiés	2.559,20
iii) Coût d'un billet d'avion	928,40
Moins : Créances d'Ethiopian Airlines	<u>(928,40)</u>
	16.893,87

- i) Représente le solde de 14.331,12 Naira nigériens restant des fonds reçus par le sous-comité des finances de la 3e conférence annuelle tenue au Nigéria en 1977-78
- ii) Cette somme qui représente l'équivalent de 785 Naira n'est pas réglée depuis Novembre 1975 date à laquelle elle a été rapportée par la Co-operative Bank Ltd. d'Ibadan comme retraits, mais en raison de l'absence de renseignements, cette somme est restée en suspens depuis lors.
- iii) Cette somme représente le coût d'un billet d'avion d'Ethiopian Airlines, émis en faveur du Prof. Makoks afin que celui-ci se rende à la 3e conférence annuelle. Cette somme n'est toujours pas com-

pensée sous réserve de l'envoi par le Prof. Makoko du reçu du billet.

En raison du fait que les comptes ci-dessus mentionnés sont restés longtemps en souffrance, nous recommandons fortement qu'ils soient activement suivis et compensés durant l'exercice en cours (1980-81)

Toutefois, comme il a été mentionné plus haut, il y a d'autres passifs liés aux exercices précédents mais dont l'importance n'est pas connue jusqu'ici. Ceux qui ont été portés à notre attention sont les suivants :

- i) frais de publication liés aux journées d'études sur la "Recherche génétique sur les cultures", tenue à Ibadan en Janvier 1978.
- ii) Frais de publication relatifs aux journées d'études sur les Technologies appropriées au développement de l'Afrique, tenue à Addis-Abéba en mai 1979.
- iii) Frais de publication relatifs aux journées d'études sur la "Mécanisation appropriée pour les petites exploitations agricoles", tenue à Nairobi en Janvier 1980.

3. Autres sorties - 5.875 Birr

	<u>Birr</u>
Compte d'ordre : Bureau de Dakar	3.805,00
Prof. M. EL Fouly	2.070,00
	<u>5.875,00</u>

Le premier poste a été commenté au début du présent rapport sous la rubrique "Dépenses" (1)(d)

Quant au second, il représente l'équivalent de 1.000 dollars des E.U. qui ont été payés aux Prof. M. EL Fouly pour le compte de la Conférence qui devait se tenir au Caire.

III. SOLDES REPORTEES

Les détails des fonds disponibles en banque sont mentionnés sur le compte des rentrées et sorties. Les soldes des comptes à la

Commercial Bank of Ethiopia et à la banque de Dakar ont été accordés avec leurs états respectifs de juin 1980. Les soldes à la Co-opérative Bank à Ibadan sont restés inchangés au cours de l'année sous revue.

Aux demandes de confirmations directes qui furent envoyées aux différentes banques intéressées, seule la Commercial Bank of Ethiopia a répondu.

Quant au fonds en caisse, il représente le total des soldes des fonds de la petite caisse gardés au Siège (265 Birr) et au Bureau de Dakar. 531 francs CFA (6 birr).

IV GÉNÉRALITÉS

Position financière provisoire

À l'instar des deux années précédentes, nous présentons ci-joint l'état intitulé "Position financière provisoire" pour fournir un instrument permettant d'évaluer la position financière de votre organisation à la date du 30 Juin 1980 mais sous une forme générale.

Une indication importante qui pourrait ressortir dudit état est que l'actif net de votre organisation avait baissé par rapport à celui de l'exercice précédent et ce, à cause du déficit d'un montant de 47.093 Birr que l'Organisation a accusé.

Avis du Vérificateur des comptes

Nous certifions que le compte des rentrées et sorties de l'Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'agriculture (A.A.S.A.) pour l'exercice clôturé le 30 juin 1980 est conforme aux pièces comptables qui nous ont été présentés pour examen et que compte tenu de nos observations mentionnées dans le présent rapport, reflète correctement les fonds en caisse de l'Association à la date du 30 Juin 1980.

CONCLUSION

Pour conclure, nous souhaitons remercier tout le personnel de l'Association pour le concours qu'il nous a apporté tout au long de notre travail de vérification des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général administratif, l'expression de nos sentiments distingués.

Nawar & Cie

Experts-Comptables

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE
DES SCIENCES DE L'AGRICULTURECOMPTES DES RENTRÉES ET SORTIES
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 30 JUIN 1980

SOLDE REPORTE	1979		DOLLARS E.U.	BIRR	SORTIES	1979	
	BIRR	BIRR				BIRR	BIRR
Fonds disponibles en banque et fonds en caisse		241.319	116.579				
<u>RENTREES</u>				237.825			
1. Recettes (voir note 1)				<u>147.253</u>	1. Dépenses (cf. note 1) concernant : Budget administratif " Central " : concernant Budget- Programme :	239.567	
				385.078		162.834	
Cotisations et droits d'inscriptions	102.412		49.474			402.401	
Dons africains	90.434		43.688		Moins : Montants non réglés	(20.339)	
Subventions	159.704		<u>77.152</u>	<u>(59.856)</u>	2. Sommes non réglées de l'exercice/ des exercices précédents		382.062
		352.550	170.314	<u>325.222</u>			59.856
2. Recettes diverses		2.758	1.332	57.755	3. Autres : Avances au personnel		
3. Arriérés de l'exer- cice précédent				690	Compte d'ordre	5.875	
Avances au personnel	690		333	<u>5.175</u>			5.875
Compte bancaire du Bureau de Dakar	<u>5.175</u>		<u>2.500</u>	<u>5.865</u>	<u>SOLDES REPORTEES</u> en Banque éthiopienne:		
		5.865	<u>2.833</u>				

COMPTE DES REENTRES ET SORTIES
 POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 30 JUIN 1980 (suite)

CM/1166 (XXXVIII)
 Annexe IV
 Page 29

			230.213	Compte courant en		
			6.923	Birr	8.048	
			4.183	En Banque Nigériane	4.183	
			--	En Banque Sénégalaise	19.700	
			--	Fonds en caisse	271	
	<u>602.492</u>	<u>291.058</u>	<u>241.319</u>			154.699
			<u>630.161</u>			602.492

NOTES:

1. Les détails des Dépenses et recettes de l'année sont fournis dans les états joints au présent document.
2. Les arriérés de l'exercice 1977-78 d'un montant global de 16894 Birr (3161 dollars E.U.), n'ayant pas été réglés ni compensés continuent d'apparaître dans les livres de comptabilité
3. L'Association avait bénéficié au cours de l'année de divers avantages qui ne peuvent être mentionnés dans le compte ci-dessus.
4. Les taux de change utilisés sont les suivants :

un dollar E.U.	2.07 Birr Ethiopiens
un dollar E.U.	2.06 Francs Sénégalais
un Aïra Nigérien	3.312 Birr Ethiopiens

Prof. R.O. ADEGBOYE
 Secrétaire Général Administratif par intérim.

soumis au rapport de la
 NAIMER & CIE en date du 4 Novembre 1980

TABLEAU DU BUDGET ET DES DEPENSES EFFECTIVES
DE L'EXERCICE ACHEVE LE 30 JUIN 1980

A. BUDGET CENTRAL

Effectif en <u>Birr</u>	I. <u>Personnel</u>	Prévisions du Budget <u>Dollars E.U.</u>	Effectif en <u>Dollars E.U.</u>
	a) Traitements et indemnités:		
54.859	Secrétaire général adminis- tratif	34.764	26.502
--	Conseiller à l'information (CEP/ODH)	---	---
<u>45.278</u>	autres membres du personnel	<u>21.864</u>	<u>21.873</u>
100.137		56.628	48.375
	b) Sécurité et services sociaux		
13.195	Pension et gratification	9.350	6.374
30.110	Indemnités d'installation ou de rapatriement	12.135	14.546
948	Assurance-maladie	1.100	458
2.276	Assurance-groupe sur la vie	2.590	1.100
768	Voyage pour congé dans les foyers	1.500	371
2.484	Indemnités de fonction	1.800	1.200
		28.475	
-----	Budget du Bureau de Dakar	(2.970)	-----
<u>49.781</u>		<u>25.505</u>	<u>24.049</u>

II. Dépenses du siège

--	Loyer (Gratuit, 19.000 Dollars E.U par le Gouvernement éthiopien)	--	--
251	Equiperment et mobilier	2.692	121
2.585	Fournitures de bureau et matériels	2.500	1.249
5.586	Post, téléphone, télégrammes et frais d'éclairage, énergie et eau	1.780	2.698

.../...

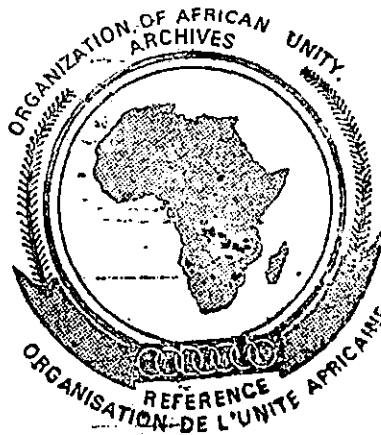
4.806	Fonctionnement des véhicules	1.500	2.322
1.800	Transport local	1.750	870
2.821	Frais de banque	1.500	1.363
7.500	Frais de vérification des comptes	<u>3.500</u>	<u>3.623</u>
<u>25.349</u>		15.222	12.246
	<u>III. Réunions d'Affaires</u>		
33.073	Sessions EICO	12.000	15.977
15.013	Réunions du comité de rédaction	<u>---</u>	<u>7.253</u>
48.086		12.000	23.230
<u>5.408</u>	<u>IV. Imprévus</u>	<u>5.347</u>	<u>2.613</u>
228.761	Total Partiel	114.702	110.513
	<u>V. Bureau de Dakar</u>		
<u>10.806</u>	Détails ci-joints	<u>33.298</u>	<u>5.220</u>
239.567	TOTAL	148.000	115.733

ETAT DU BUDGET ET DES DEPENSES EFFECTIVES DE
L'EXERCICE ACHEVE LE 30 JUIN 1980

<u>EFFECTIF EN</u> <u>BIRR</u>		<u>PREVISIONS</u> <u>DU BUDGET</u> <u>(dollars E.U)</u>	<u>EFFECTIF EN</u> <u>(dollars E.U)</u>
	B. BUDGET - PROGRAMME		
88.452	I. Publications ordinaires	45.000	42.731
	II. Campagne d'attraction et ac- croissement du nombre des membres	35.000	128
	III. Journées d'Etudes/séminaires		
	- Mécanisation appropriée pour les petites exploi- tations	45.000	35.005
	- Utilisation des produits de rejet des ressources agricoles, forestières et halieutiques	45.000	-
	IV. Matériel d'étude de cas	30.000	-
<u>162.834</u>		<u>200.000</u>	<u>78.664</u>

RECAPITULATIF

239.567	Budget central	148.000	115.733
<u>162.834</u>	Budget-programme	<u>200.000</u>	<u>78.664</u>
<u>402.401</u>		<u>348.000</u>	<u>194.397</u>



ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTUREBUREAU DE DAKARETAT DU BUDGET GÉNÉRAL ET DES DÉPENSES EFFECTIVES :COUVRANT LA PÉRIODE ALLANT DE L'OUVERTURE DU BUREAU À LA DATE DU 30 JUIN 1980.

<u>EFFECTIF</u> <u>FRC - CF</u>		<u>PREVISIONS</u> <u>DU BUDGET</u> <u>dollars E.U</u>	<u>EFFECTIF</u> <u>dollars E.U</u>
	<u>1. PERSONNEL</u>		
-	Conseiller du service d'information (Exp. ODM)	-	-
-	Directeur chargé du service d'information (Howdogue)	15.000	-
352.800	Secrétaire dactylographe (tps partiel)	3.000	1.713
10.000	Planton/Balayeur	1.800	48
-	Sécurité et services sociaux	2.970	-
<u>362.800</u>		<u>22.770</u>	<u>1.761</u>
	<u>2. DEPENSES DU BUREAU</u>		
-	Loyer (gratuit 12.000 dollars E.U)	-	-
336.100	Equipement et mobilier	5.808	1.632
154.463	Foste, téléphone, télégrammes et frais d'éclairage, énergie et eau	3.220	750
3.250	Transport local	1.500	16
155.115	Fournitures de bureau	-	753
63.631	Divers	-	308
<u>712.559</u>		<u>10.528</u>	<u>3.459</u>
<u>1.075.359</u>		<u>33.298</u>	<u>5.220</u>

POSITION FINANCIERE PROVISOIRE AU 30 JUIN 1980

<u>IMMOBILISATIONS</u>	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>	<u>Birr</u>
<u>IMMOBILISATIONS</u>			
Mobiliers de bureau plus équipement (voir note)	34.194		16.519
Véhicules automobiles	<u>15.735</u>		<u>7.601</u>
	49.929		24.120
<u>Moins</u> : chargés prélevés sur le compte des rentrées et sorties	49.929		24.120
		HUL	HUL
<u>DISPONIBILITES A COURT TERME</u>			
Comptes débiteurs	22.820		11.024
Disponibles en banque et en caisse	<u>154.699</u>		<u>74.734</u>
		177.519	85.758
<u>Moins</u> : Passif exigible créanciers et accumulations	20.339		
		20.339	9.825
<u>DISPONIBILITES NETTES</u>		157.180	75.933
<u>FINANCE PAR</u>			
Excédent reporté		204.273	98.604
Déficit de l'exercice			
Recettes	355.308		171.646
Dépenses	402.401		194.397
		(47.093)	(22.751)
		157.180	75.933

NOTE :

Le mobilier et équipement de bureau comprend tous les achats effectués depuis le début jusqu'à la date du 30 Juin 1980. Les articles vendus n'ont toutefois pas été déduits.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1982-02-22

Application for Subvention by Association for the Advancement of Agricultural Sciences in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/10228>

Downloaded from African Union Common Repository